



Finances - Economie – Marchés publics et travaux

OBJET : Affectation du résultat 2025 au budget 2026

EXPOSÉ

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement apparaissant au compte financier unique doit être affecté en priorité (art R. 2311-11 et R. 2311-12) à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement (via le compte 1068).

Le solde peut, selon la décision de l'assemblée délibérante, être affecté en excédent de fonctionnement reporté (R002) ou en excédent de fonctionnement capitalisés (R1068).

Le Compte Financier Unique 2025 du budget principal se présente comme suit :

Budget général	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	25 684 695,54	7 801 314,55	33 486 010,09
Dépenses réalisées	23 316 568,57	9 683 100,24	32 999 668,81
Résultat de l'exercice	2 368 126,97	-1 881 785,69	486 341,28
Report antérieur	6 134 450,95	-1 892 305,03	4 242 145,92
Solde de clôture	8 502 577,92	-3 774 090,72	4 728 487,20
Restes à réaliser recettes		6 723 091,25	6 723 091,25
Restes à réaliser dépenses		-6 422 961,82	-6 422 961,82
Solde des restes à réaliser		300 129,43	300 129,43
Résultat cumulé	8 502 577,92	-3 473 961,29	5 028 616,63

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Zones d'activités Economique se présente comme suit :

Zones d'activités économiques	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	1 601 840,94	104 050,59	1 705 891,53
Dépenses réalisées	1 548 403,08	1 444 352,49	2 992 755,57
Résultat de l'exercice	53 437,86	-1 340 301,90	-1 286 864,04
Report antérieur	0,00	-3 303 940,65	-3 303 940,65
Solde de clôture	53 437,86	-4 644 242,55	-4 590 804,69
Restes à réaliser recettes		0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses		0,00	0,00
Solde des restes à réaliser		0,00	0,00
Résultat cumulé	53 437,86	-4 644 242,55	-4 590 804,69

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe SICTOM se présente comme suit :

SICTOM	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Recettes réalisées	5 078 394,82	550 627,00	5 629 021,82
Dépenses réalisées	4 957 047,79	1 848 024,91	6 805 072,70
Résultat de l'exercice	121 347,03	-1 297 397,91	-1 176 050,88
Report antérieur	1 186 333,74	1 600 258,47	2 786 592,21
Solde de clôture	1 307 680,77	302 860,56	1 610 541,33
Restes à réaliser recettes		166 436,74	166 436,74
Restes à réaliser dépenses		-1 250 416,04	-1 250 416,04
Solde des restes à réaliser		-1 083 979,30	-1 083 979,30
Résultat cumulé	1 307 680,77	-781 118,74	526 562,03

D É C I S I O N

Après avoir entendu les résultats du Compte Financier Unique 2025 du budget principal, le conseil communautaire décide :

Pour le budget principal :

- ✓ d'affecter 3 473 961,29 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement qui comprend les restes à réaliser,
- ✓ d'inscrire le solde, soit 5 028 616,63 € en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement.

Pour le budget annexe Zones d'activités Economiques :

- ✓ d'affecter 53 437,86 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement qui comprend les restes à réaliser,

Pour le budget annexe SICTOM :

- ✓ d'affecter 781 118,74 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement qui comprend les restes à réaliser,

- ✓ d'inscrire le solde, soit 526 562,03 € en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 30 juin 2026

La secrétaire de séance

Mélaine CHESNOT

Le Président

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20260701-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2026

Publication le : 01-07-2026 Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix-sept heures trente, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt-trois juin deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X		X	P	Mme Julie COTTINEAU
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Elisabeth RICHET	X				
	M. Jean-Louis ARQUIER	X				
	Mme Julie COTTINEAU	X				
	M. Maxime HUPEL	X				
	Mme Anne LEGRAIS-OZBERK	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	Mme Anaïck GOUJON	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Pierre-Louis DOUART			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
	Mme Stéphanie DRUART	X				
FERCE	Mme Marie-Amélie THOMEROT	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Yoan VETU	X				
ISSÉ	M. Jean-Marc LALLOUÉ			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	M. Christian RATTAZI	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Valérie CARTERON	X				
MARSAC SUR DON	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
	M. Dominique POUPARD	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	M. Samuel PLOTEAU			X	P	Mme Sylvie VANRENTERGHEM
	Mme Sylvie VANRENTERGHEM	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE	X				
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Jean-Pierre DESFOSSES			X	P	M. Olivier POIRIER
ROUGE	Mme Jeannette BOISSEAU	X				
	M. Olivier PARIS	X				
	M. Michaël VERDIER	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Michel GAUVIN	X				
	Mme Anne FAUCHEUX	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Anthony DEVALET	X				
	Mme Karine LEROUX	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Hubert POTIER	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Hubert POTIER
SOULVACHE	Mme Sandra HERSANT	X				
VILLEPOT	Mme Mélaine CHESNOT	X				

Secrétaire de Séance : Mme Mélaine CHESNOT

M. Michaël VERDIER est arrivé à 17 h 51 lors de la lecture de la délibération n°2026-038 relative aux Comptes Financiers Uniques (tous budgets, principal et annexes, en M57 et M4).

Mme Jacqueline BOMBRAÏ a quitté la séance à 17 h 56 lors de la lecture de la délibération n°2026-038 relative aux Comptes Financiers Uniques (tous budgets, principal et annexes, en M57 et M4).

AR-Préfecture

044-200072726-20260701-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2026

Publication le : 01-07-2026



Le Président,

Alain HUNAULT